


Exposé des motifs admissibles

(Conformément à PAS 2060)

Document préparé par		
Fonction/Désignation	Nom	Signature
Gestionnaire principal ESG & EHS	Sean Sampson	

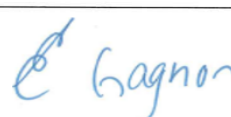
Contrôle de la version	
Modifié par	Date
Révision juridique	19 Février 2024

Imperial Tobacco Canada Ltd.

Déclaration de neutralité carbone selon PAS 2060 : 2014

“Déclaration explicative de qualification”

« La neutralité carbone pour les activités de commercialisation et de distribution d'Imperial Tobacco Canada Limited à Montréal, Québec, Canada, déclarée conformément à la norme PAS 2060 : 2014 le 16 février 2024 pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, certifiée par l'Institut Totum. »

Nom du représentant principal	Signature du représentant principal
Eric Gagnon – Vice-président, Affaires générales et réglementaires	
Date: 18 Avril, 2024	

Compagnie: Imperial Tobacco Canada Limited

Date d'émission: 16 Février, 2024

Certifié par: Totum Institut

Code de procédure: IT-22-2024

Période de neutralité: 1 Décembre, 2022 au 30 Novembre, 2023

Certifications précédentes obtenues: 1 Décembre, 2022 au 30 Novembre, 2023

Note : le terme « carbone » utilisé dans le présent document est une abréviation de l'ensemble des gaz à effet de serre (GES), exprimés en équivalent CO₂e (équivalent dioxyde de carbone). gaz à effet de serre (GES), exprimés en CO₂e (équivalent dioxyde de carbone).

INTRODUCTION

Le présent document constitue la déclaration de neutralité carbone visant à démontrer qu'Imperial Tobacco Canada Limited, y compris sa société affiliée, Imperial Tobacco Company Limited (collectivement désignée sous le nom d'ITCAN), a atteint la neutralité carbone. Cette déclaration concerne les activités de commercialisation et de distribution d'ITCAN liées à la vente et à la livraison de produits à base de nicotine au Canada, gérées directement par Imperial Tobacco Canada Limited, conformément aux lignes directrices de la norme PAS 2060 : 2014, au cours de la période allant du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023.

Exigences PAS 2060	Explications
Entité chargée de la déclaration	Imperial Tobacco Canada Limited
Déclaration de l'objet	Activités de commercialisation et de distribution au Canada par Imperial Tobacco Canada Limited.
Description de l'objet	Imperial Tobacco Canada Limited exploite un modèle de vente directe de produits à base de nicotine (cigarettes fabriquées en usine, produits de vapotage et produits oraux modernes). L'entreposage et la livraison sont gérés par un tiers, Ryder Logistics, qui exploite des centres de distribution aux États-Unis et au Canada (2 aux États-Unis et 4 au Canada). Le siège social est situé à Brampton, en Ontario, et une équipe de 203 personnes couvre les 29 000 points de vente au détail du Canada.
Limites de l'objet	Le champ d'application comprend toutes les émissions de GES des champs d'application I et II, calculées en tCO ₂ e (CO ₂ , N ₂ O et CH ₄), conformément aux normes de comptabilisation du protocole GHG. Les quantifications des émissions ont été alignées sur le rapport CR360 de British American Tobacco Plc (BAT), à l'exception des émissions fugitives.
Type de certification	L'inventaire des émissions a été vérifié à un niveau limité par KPMG. La certification par une tierce partie pour l'obtention de la neutralité carbone a été réalisée par l'Institut Totum, Brésil (https://www.institutotum.com.br/).
Période d'obtention de la neutralité carbone	1er Décembre 2022 - 30 Novembre 2023


Cette déclaration de neutralité carbone est conforme à la norme PAS 2060 : 2014, qui contient des informations relatives aux objets pour lesquels la neutralité est revendiquée. Toutes les informations contenues sont l'expression de la vérité et sont considérées comme correctes au moment de la publication. Si l'organisation a connaissance d'informations qui remettent en cause la validité de cette déclaration, le

présent document sera dûment mis à jour afin de refléter fidèlement la situation réelle du processus de neutralité carbone lié à l'objet.

DÉCLARATION D'OBTENTION DE LA NEUTRALITÉ CARBONE

Exigences PAS 2060	Explication
Préciser la période au cours de laquelle l'entreprise a démontré sa neutralité carbone pour l'objet	Du 1er Décembre 2022 au 30 Novembre 2023
Émissions totales (méthode basée sur la localisation) de l'objet au cours de la période allant du 1er décembre 2022 au 30 Novembre 2023.	Total – 3066 tCO ₂ e (CR 360)
Émissions totales (méthode fondée sur le marché) de l'objet au cours de la période allant du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023.	Total – 2553 tCO ₂ e (CR 360)
Type de déclaration de neutralité carbone.	I3P-2: Atteindre la neutralité carbone grâce à la certification par un tiers indépendant
Inventaire des émissions de gaz à effet de serre qui sert de base à la déclaration.	Annexe A
Description des réductions d'émissions de gaz à effet de serre qui constituent la base de la déclaration.	Annexe B
Description des instruments permettant de réduire l'empreinte carbone et de compenser les émissions résiduelles.	Annexe C
Rapport sur la vérification de la troisième partie indépendante de l'inventaire des émissions de GES	Annexe D
Déclarations de retraite pour les instruments d'assurance des sources d'énergie (I-REC) et les crédits carbones	Annexe E
Déclaration de la direction de BAT pour plus de détails sur les installations certifiées	Annexe F (si nécessaire)

"Neutralité carbone pour les activités industrielles / services / logistiques / d'Imperial Tobacco Canada Limited à Montréal, Québec Canada, déclarée conformément à la norme PAS 2060 : 2014 le 16 février 2023, pour la période du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023, certifiée par l'Institut Totum. »

Nom du représentant principal	Signature du représentant principal
Eric Gagnon – Vice-président, Affaires générales et réglementaires	
Date: 18 Avril, 2024	

ANNEXE A - Inventaire des émissions de gaz à effet de serre qui sert de base à la déclaration

A.1. Description de l'objet

L'objet cible de la neutralité carbone est Imperial Tobacco Canada Limited (ITCAN), y compris Imperial Tobacco Company Limited (ITCO) qui est entièrement possédée par ITCAN. La période de référence est de décembre 2022 à novembre 2023.

Le siège social de l'entreprise est situé au 30 Pedigree Court à Brampton, en Ontario. L'objet cible comprend également un bureau situé à Montréal, où la plupart des activités de support ont lieu, ainsi qu'un réseau de 6 centres de distribution exploités par un tiers, Ryder Logistics. De plus, l'entreprise exploite une division des ventes qui comprend un inventaire de véhicules de flotte.

Les émissions directes de gaz à effet de serre de l'entreprise objet étaient limitées aux paramètres répertoriés dans le système BAT CR 360 (Portée 1), y compris les émissions fugitives et les émissions indirectes dues à la consommation d'énergie ont été pleinement prises en compte dans la Portée 2, selon la méthodologie du Protocole GHG. Les émissions de la Portée 3 n'ont pas été rapportées pour cet objet.

Le processus de neutralité englobe les émissions de la Portée 1 répertoriées dans le système BAT CR 360, toutes les émissions de la Portée 2 et n'inclut pas les émissions de la Portée 3.

Imperial Tobacco Canada Limited ne fabrique pas les produits contenant de la nicotine (cigarettes fabriquées en usine, vapotage et produits buccaux modernes) qu'elle distribue. Ces produits sont fabriqués dans d'autres marchés finaux ou par des tiers extérieurs contractés, puis expédiés au Canada. Imperial Tobacco est une entreprise de marketing et de distribution commerciale (TM&D) et est une unité commerciale de déclaration directe au sein de BAT global.

Les processus clés de TM&D comprennent :

- Couverture commerciale de l'univers de vente au détail des points de vente traditionnels, des pharmacies et des magasins de vapotage.
- Activités de bureau comprenant, entre autres fonctions :
 - Marketing et distribution commerciale
 - Marketing de marque
 - Gestion de la chaîne d'approvisionnement secondaire
 - Ressources humaines
 - Finance
 - TI
 - Affaires juridiques et externes
- Préparation et emballage des commandes en caisse pour les centres de distribution (DC) et pour la livraison directe aux magasins à partir des DC au Canada.

- Préparation des commandes en caisse pour l'expédition vers les DC canadiens à partir de 2 DC aux États-Unis.
- Les émissions du service de livraison, y compris du site de fabrication, entre les DC et du DC au détail, sont capturées dans le cadre des rapports de portée 3 et ne sont pas incluses dans le cadre de l'évaluation de la neutralité carbone.

Le volume combiné des ventes pour 2023 était de 6,6 milliards d'équivalents bâtons.

A.2. Résumé de l'empreinte carbone

Les émissions de gaz à effet de serre d'Imperial Tobacco Canada Limited, au cours de la période de référence, s'élèvent à 2 553 tonnes d'équivalent CO₂, compte tenu de l'utilisation de certificats d'énergie renouvelable pour le champ d'application 2. Les 4569 certificats d'énergie renouvelable émis par Innergex (Annexe B) ont neutralisé les émissions du champ d'application 2 associées à la consommation totale d'électricité de 4341 MWh pour la période de référence.

En ce qui concerne les champs d'application, les détails (approche par emplacement) :

- Champ d'application 1 (émissions propres) : 2553 tonnes de CO₂eq.
 - Flotte de véhicules - 1624 tonnes de CO₂eq.
 - Consommation de gaz naturel (bureaux de district, siège social et bureau de Montréal) - 922 tonnes de CO₂eq.
 - Émissions fugitives (réfrigérant) - 7 tonnes de CO₂eq.
- Champ d'application 2 (électricité) : 513 tonnes de CO₂eq
 - Bureaux et centres d'affaires - 511 tonnes de CO₂eq
 - Flotte de véhicules - 2 tonnes de CO₂eq

Champ d'application 1 CO ₂ e (en fonction du lieu)	2022	2023	Réduction
Émissions dues à l'utilisation de combustibles			
Véhicules de la flotte - carburant			
Véhicules TMD	1730	1623	(107)
Bio-pétrole	0	1	1
Émissions dues à l'utilisation sur le site			
Gaz naturel	952	922	(30)
Émissions fugitives et émissions liées aux procédés			
DIET			
Climatisation, réfrigération,		7	

lutte contre l'incendie	0		7
Champ d'application 2 CO2e (basé sur la localisation)	2022	2023	Réduction
Émissions dues à l'utilisation de combustibles			
Véhicules de la flotte - électrique			
Véhicules TMD	0	2	2
Achat d'énergie - utilisation sur site			
Électricité achetée	593	511	(82)

En ce qui concerne les champs d'application 1 et 2, il suit les détails suivants (approche par choix de marché) :

- Champ d'application 1 (émissions propres) : 2 553 tonnes de CO2eq.
- Champ d'application 2 (émissions liées à l'achat de certificats d'énergie renouvelable) : 4569 RECs pour 4341MWh.

Champ d'application 1 CO2e (basé sur le marché)	2022	2023	
Émissions dues à l'utilisation de combustibles			
Véhicules de la flotte - carburant			
Véhicules TMD	1730	1623	(107)
Bio-pétrole	0	1	1
Émissions dues à l'utilisation sur le site			
Gaz naturel	952	922	(30)
Émissions fugitives et émissions liées aux procédés			
DIET			
Climatisation, réfrigération, lutte contre l'incendie	0	7	7
Champ d'application 2 CO2e (basé sur le marché)			
Émissions dues à l'utilisation de combustibles			
Véhicules de la flotte - électrique			
Véhicules TMD	0	2	2
Achat d'énergie - utilisation sur site			
Achat d'électricité - renouvelable	593	513	(80)

Au niveau du groupe BAT, le calcul des émissions de GES utilise des méthodologies et des facteurs d'émission internationalement reconnus, et l'entreprise présente ses résultats sur des plateformes telles que le Carbon Disclosure Project (rapport CDP). L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre est basé sur les données relatives au potentiel de réchauffement planétaire (PRP) du cinquième rapport d'évaluation du GIEC (AR5).

A.3. Modèles et méthodologies utilisés

Les rapports d'inventaire des gaz à effet de serre sont basés sur les normes et lignes directrices du GHG Protocol et les normes GRI. La gestion interne des données précurseurs est effectuée par les équipes EHS et insérée dans la plateforme de reporting (CR360), qui permet de calculer les émissions de CO₂.

Les données d'entrée relatives aux émissions de CO₂e des champs d'application 1 et 2 sont : les carburants (pétrole/essence) pour les véhicules de la flotte de l'équipe commerciale, le gaz naturel pour le chauffage des DC, du H/O et du bureau de Montréal, les émissions fugitives résultant des réfrigérants dans les systèmes de climatisation et de refroidissement, et l'électricité achetée sur le marché, respectivement. Les données d'entrée sont converties en mesures énergétiques (GJ) et ensuite converties en termes d'émissions de GES, en utilisant les facteurs DEFRA pour les émissions totales (mis à jour annuellement) pour les émissions des champs d'application 1 et 2 (exclusion : électricité) et en utilisant les facteurs de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour l'électricité pour les émissions du champ d'application 2. Les facteurs DEFRA / AIE sont utilisés comme norme dans le cadre de la stratégie mondiale pour la neutralité carbone chez BAT.

Dans le cas de la neutralisation des émissions provenant de la consommation d'électricité, l'option consiste à rechercher des I-Rec sur le marché, en garantissant une énergie 100 % renouvelable. Ainsi, la neutralité est atteinte par la compensation dans des projets de neutralisation externe en considérant les émissions résiduelles, provenant du champ d'application 1. Cette compensation est garantie par la participation aux projets décrits dans ce document.

Imperial Tobacco Canada communique mensuellement ses indicateurs de performance environnementale. Les données sont examinées par l'équipe EHS régionale et vérifiées par l'équipe EHS du Groupe pour s'assurer de leur cohérence. Sur une base annuelle, toutes les données des DRBU sont agrégées aux données du groupe Bat pour produire les rapports du groupe, y compris le rapport ESG, la soumission CDP et d'autres plates-formes.

Avant leur publication annuelle, les données font l'objet d'une vérification externe par une organisation d'audit indépendante, dont le rapport pour la période est présenté à l'annexe D.

A.4. Niveau de garantie de l'information

Le niveau d'assurance de l'inventaire des gaz à effet de serre pour Imperial Tobacco Canada Limited (ITCAN) par une tierce partie indépendante, KPMG, était une assurance limitée, couvrant les champs d'application 1 et 2 (selon le protocole GHG) et d'autres KPIs rapportés dans les panneaux ESG. ITCAN est certifié ISO 14001. La certification (ITCAN) a fait l'objet d'une vérification par un tiers indépendant (Totum Institute) pour le processus de neutralité

carbone, sur la base des lignes directrices de la norme PAS 2060:2014, avec un niveau de confiance limité et une matérialité de 5 % pour le processus de neutralité.

L'assurance indépendante de l'inventaire des émissions de GES a été réalisée par KPMG, AVEC UN NIVEAU DE CONFIANCE LIMITÉE. Les documents sont joints à l'annexe D.

En ce qui concerne la vérification du processus de neutralité carbone, le travail d'assurance de l'Institut Totum a été réalisé avec un niveau d'assurance limité.

ANNEXE B - Description des réductions d'émissions de gaz à effet de serre qui constituent la base de la déclaration.

B1. Historique des émissions de gaz à effet de serre (GES)

Les émissions des champs d'application 1 et 2 (basées sur le marché et la localisation) sont suivies et comparées mensuellement. Les objectifs annuels (projections pour l'année suivante) sont définis, calculés et comparés. Ces objectifs annuels sont ensuite décomposés en un plan d'action mensuel. Les prévisions de réduction des émissions et les activités d'économie d'énergie sont calculées par les équipes suivantes à l'aide des mêmes facteurs d'émission :

- (PHEV) Flotte de véhicules - Holman Fleet Management Services & Solutions
- Gaz naturel - Évaluations de l'efficacité fournies par le fournisseur de gaz naturel de chaque site.
- Électricité : - Évaluations basées sur des projets en fonction des possibilités d'efficacité.

La déclaration voulue par Imperial Tobacco Canada Limited est celle de la neutralité d'une certaine période (du 1er décembre 2022 au 30 novembre 2023), sans inférence quant aux engagements passés ou futurs.

Measure	Canada - TMD & HO			
	Dec 2019 to Nov 2022	Dec 2020 to Nov 2022	Dec 2021 to Nov 2022	Dec 2022 to Nov 2023
Carbon Emissions				
Fugitive and Process Emissions				
Fugitive and Process Emissions - CO2e			0	7
Scope 1 & 2 CO2e (Market-based) - Calculations				
Scope 1 & 2 CO2e (Market-based) - Total	2,959	2,890	2,681	2,546
Scope 1 CO2e Emissions	2,162	2,140	2,681	2,546
Fleet - Petrol - Total	1,550	1,524	1,730	1,623
Fleet Vehicles - Renewable Fuels	0	0	0	1
Natural gas	611	616	952	922
Scope 2 CO2e Emissions (Location based)	807	767	593	513
Fleet Vehicles Electrical - Renewable - LB				2
Purchased Electricity - LB	807	767	593	511
Purchased Electrical Energy - Renewable - LB	0	0	593	511
Purchased Electrical Energy - Standard Grid - LB	807	767	0	0

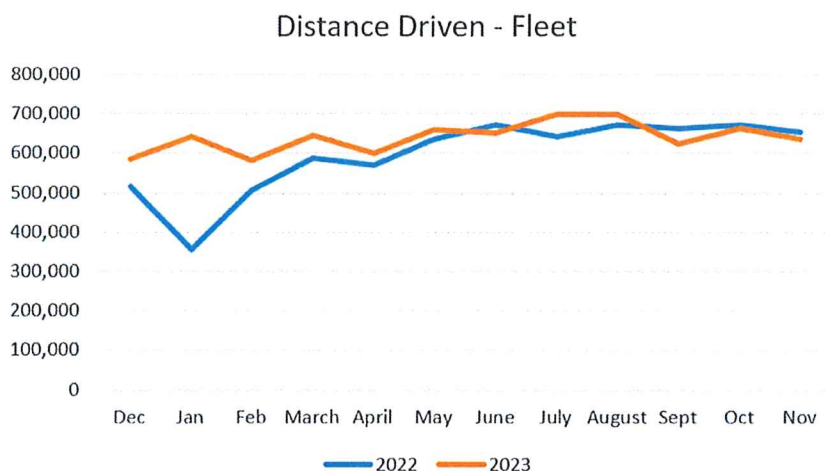
B2. Description de la réduction des émissions de GES au cours de l'année de référence

En 2023, le volume combiné des ventes de produits FMC et Vapor a diminué. Toutefois, les variations du volume des ventes ne sont pas directement liées aux réductions des émissions de

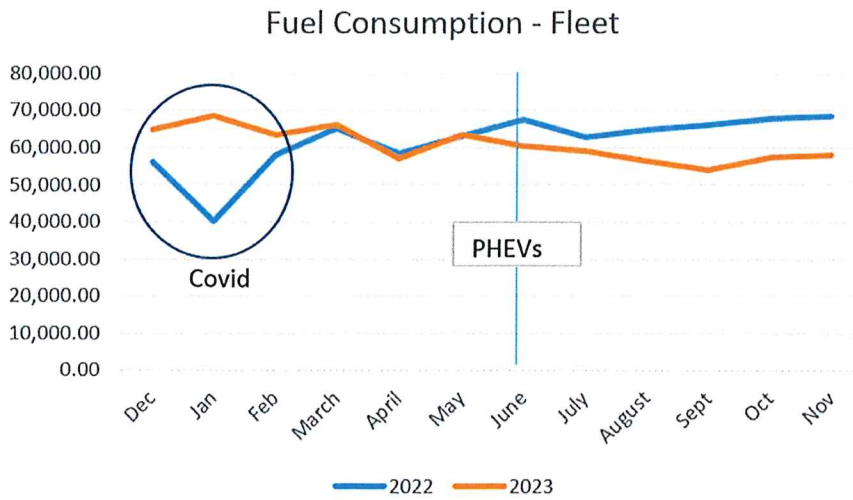
GES, car les activités de commercialisation et de distribution qui contribuent à nos émissions des champs d'application 1 et 2 sont relativement constantes. En voici un exemple :

- Véhicules de la flotte - Le kilométrage parcouru en 2023 pour achever le PCT a été le même qu'en 2022, car le réseau de couverture de détail n'a pas changé de manière significative. Impact Covid - En comparaison annuelle, le kilométrage par rapport à 2022 a été inférieur en raison des restrictions sur les visites en personne pendant les mois de décembre et janvier 2022. L'impact net est que, malgré une baisse des ventes, le kilométrage parcouru a augmenté de 7 % en 2023 (l'année de référence) par rapport à 2022. Détails ci-dessous :

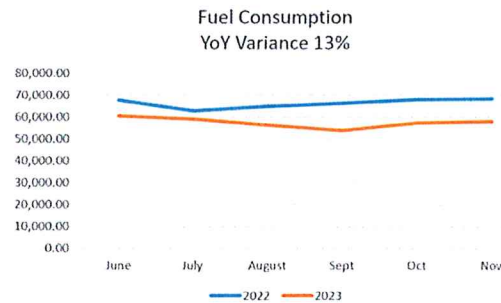
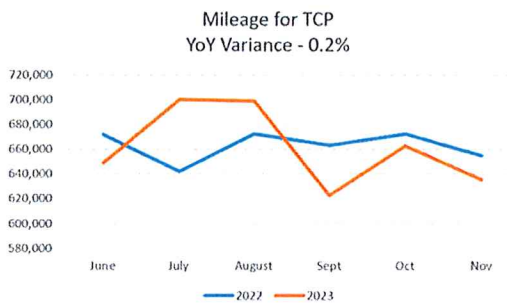
Comparaison du kilométrage de la flotte :



Carburant de la flotte - Quantité achetée : Le carburant de l'exercice 2023 est inférieur de 1 % à celui de l'exercice 2022, malgré une augmentation de 7 % du nombre de kilomètres parcourus.



Analyse PHEV : Kilométrage et consommation de carburant du 1er juin 2023 au 30 novembre 2023



- Les activités du bureau de Montréal ont été maintenues :
- Les besoins en chauffage (c'est-à-dire la consommation de gaz naturel) sont restés constants.

Measure		Dec 2019 to Nov 2020	Dec 2020 to Nov 2021	Dec 2021 to Nov 2022	Dec 2022 to Nov 2023
Carbon Emissions		Benchmark			Reference
Fugitive and Process Emissions					
Fugitive and Process Emissions - CO2e	ICO2e				0
Scope 1 & 2 CO2e (Market-based) - Calculations					
Scope 1 & 2 CO2e (Market-based) - Total	ICO2e	2,969	2,890	2,681	2,546
Scope 1 CO2e Emissions	ICO2e	2,162	2,140	2,681	2,546
Fleet Vehicles - fuel	ICO2e	1,650	1,524	1,730	1,624
Fleet - Petrol - Total	ICO2e	1,550	1,524	1,730	1,623
Fleet - Bio-Petrol	ICO2e	0	0	0	1
Natural gas	ICO2e	611	616	952	922
Scope 2 CO2e Emissions (Location based)	ICO2e	807	767	593	513
Fleet Vehicles Electrical - Renewable - LB	ICO2e				2
Purchased Electricity - LB	ICO2e	807	767	593	511
Purchased Electrical Energy - Renewable - LB	ICO2e	0	0	593	511
Purchased Electrical Energy - Standard Grid - LB	ICO2e	807	767	0	0
Scope 2 CO2e Emissions (Market based)	ICO2e	807	750	0	0

En 2022, le Canada a levé la plupart des restrictions imposées par Covid-19. Ce changement a permis à notre force de terrain d'effectuer davantage de visites physiques et le bureau de Montréal, le siège social et les bureaux de vente régionaux ont tous été rouverts à l'utilisation. Les opérations dans les centres de distribution n'ont pas été affectées par les restrictions. Toutes les activités sont restées cohérentes jusqu'à l'année de référence 2023. Par conséquent, les réductions d'émissions absolues obtenues ne sont pas imputables à des changements dans les activités de l'entreprise.

Actions de réduction des GES :

- 90 % de la flotte est passée des moteurs à combustion aux VEHR
- Déploiement d'une formation à l'éco-conduite pour l'équipe commerciale
- Évaluations de l'efficacité du gaz naturel dans chaque centre de distribution
- Installation d'un éclairage activé par le mouvement et mise en place d'un LeD dans les centres de distribution
- Acquisition de certificats d'énergie renouvelable

B3. Description des instruments de suivi des énergies renouvelables

Selon l'inventaire des émissions vérifié de manière indépendante, la consommation totale d'électricité au cours de la période était de 4 319 946 kWh. Imperial Tobacco Canada Limited a acquis des certificats d'énergie renouvelable (CER) pour garantir l'origine renouvelable de l'énergie et réduire à 0 les émissions totales du champ d'application 2 pour la période.

Figure 5 : Consommation d'électricité en 2023

Des « déclarations de retrait » de CER (voir annexe E) ont été soumises pour la période de déclaration allant du 12/01/22 au 30/11/2023, comme suit :

2023					
ÉLECTRICITÉ	TOTAL REC	Type d'énergie	MONTANT RETIRÉ	DATE DE DÉPART	ID DU CERTIFICATE
Dec	77	3	478	12-30-2022	50C2E3D2-A82D
Jan	70	3			
Fev	34	3			
Mar	53	3			
Avr	40	3			
Mai	39	3	1,151	05-31-2023	50C2E3D2-A82D
Juin	64	3			
Juil	96	3	1,036	07-25-2023	50C2E3D2-A82D
Août	82	3			
Sept	70	3			
Oct	62	3			
Nov	52	3	1,904	12-19-2023	50C2E3D2-A82D
Grand Total	41	4,3	69	28	2

Toutes les garanties d'origine énergétique proviennent de sources à zéro émission (éolienne), avec un nombre total de RECs retirés de 4 569 et une consommation totale d'énergie de 4 320 MWh.

Ainsi, toute la consommation d'énergie de la période a été suivie par des certificats d'énergie renouvelable émis au cours de la même période. Selon les lignes directrices du protocole GHG, il est recommandé que les instruments de traçabilité énergétique se réfèrent à la même période que l'approche d'achat.

Ainsi, dans le rapport de l'inventaire des émissions pour le champ d'application 2, selon la méthodologie de l'approche choisie, on peut affirmer que les émissions totales du champ d'application 2 sont nulles.

ANNEXE C - Description des instruments permettant de réduire l'empreinte carbone et de compenser les émissions résiduelles.

C 1. Description des instruments de traçabilité des énergies renouvelables (REC)

Les instruments de traçabilité des énergies renouvelables pour le calcul des émissions du champ d'application 2 par l'approche du choix du marché ont été détaillés au point B.3 de la présente déclaration.

C 2. Description des instruments de compensation - Crédits carbone

Les crédits carbones ont été acquis en fonction des émissions résiduelles contenues dans l'inventaire des émissions vérifié par KPMG.

Pour ce faire, Imperial Tobacco Canada Limited a acquis des crédits totalisant 5 000 tCO₂e, dont 2 700 ont été retirés dans le VCS pour 2022 - Projet de conservation de la forêt de Monet. Le solde de 2300 a été retiré pour 2023. En outre, 400 crédits de STX ont également été retirés pour 2023. Les certificats sont joints à l'annexe E.

C3. Utilisation d'instruments de neutralité carbone

Les émissions résiduelles du champ d'application 1, selon l'inventaire vérifié par KPMG, s'élèvent à 2553 tonnes de CO₂eq. Les émissions résiduelles du champ d'application 2, selon l'inventaire vérifié par KPMG et selon l'approche du choix du marché avec l'utilisation de RECs (voir point B.3), ont été considérées comme nulles.

Pour Imperial Tobacco Canada Limited, un total de 5 000 crédits carbone a été acquis pour l'année 2022, ce qui a pour fonction de compenser les émissions de l'année 2022 pour le champ d'application 1 2681 (tCO₂e) avec 2700 crédits retirés, et le solde, 2300, retirés pour 2023. Les détails de ces crédits ainsi que les 400 crédits supplémentaires de STX sont décrits dans la section C.2 et joints à l'annexe E.

C4. Critères de qualité pour les instruments de compensation

Les crédits carbone achetés, comme indiqué au point C.2, répondent à tous les critères de qualité prévus par la norme PAS 2060:2014, notamment :

- Les crédits achetés représentent une réduction d'émission supplémentaire (VCS Monet Forest Conservation Project).
- Le projet d'origine des crédits carbone répond aux critères d'additionnalité, de permanence et ne présente pas de risque de double comptage (VCS Monet Forest Conservation Project).
- Crédits achetés à STX,
- Les crédits carbone ont été vérifiés par un tiers indépendant et ont été délivrés après la vérification de la réduction (Verra ne délivre pas de crédits ex ante). La documentation et l'enregistrement se font sur la plateforme publique Verra qui est une norme internationale avec des principes de qualité (les principes d'assurance qualité de Verra incluant l'additionnalité, la permanence, les fuites et l'évitement du double comptage).

ANNEXE D - RAPPORT SUR LA VÉRIFICATION DE LA TROISIÈME PARTIE INDÉPENDANTE DE L'INVENTAIRE DES ÉMISSIONS DE GES

@ Rapport d'assurance limitée du GSE

^ Voir le rapport d'assurance limitée indépendante de KPMG à la page 2 pour plus de détails sur les informations sélectionnées.

Informations sélectionnées sous-jacentes Informations sélectionnées

Consommateurs de produits non combustibles (nombre, en millions) 23,9

Émissions de CO₂e du champ d'application 1 (milliers de tonnes) 267

Émissions de CO₂e du champ d'application 1, y compris les émissions fugitives (milliers de tonnes) 299

Émissions de CO₂e du champ d'application 2 (basées sur le marché) (milliers de tonnes) 95

Émissions de CO₂e du champ d'application 2 (basées sur la localisation) (milliers de tonnes) 342

Ratio d'intensité des émissions de CO₂e des champs d'application 1 et 2 (tonnes par million de livres sterling de chiffre d'affaires) 13,3

Ratio d'intensité des émissions de CO₂e des champs d'application 1 et 2 (tonnes par million d'euros de chiffre d'affaires) 11,5

Total des émissions de CO₂e du champ d'application 3 (milliers de tonnes) ^ - pour 2022, les émissions de GES du champ d'application 3 sont déclarées un an plus tard 6 045

Consommation totale d'énergie (GWh) 2 182

Intensité de la consommation d'énergie (GWh par million de livres sterling de recettes) 0,08

Intensité de la consommation d'énergie (GWh par million d'euros de recettes) 0,07

Consommation d'énergie renouvelable (GWh) 832

Consommation d'énergie non renouvelable (GWh) 1 350

Total des déchets produits (milliers de tonnes) 114,94

Déchets dangereux et radioactifs produits (milliers de tonnes) 1,59

Total des déchets recyclés (milliers de tonnes) 100,7

Total de l'eau prélevée (millions de m³) 3,16

Total de l'eau recyclée (millions de m³) 1,02

Total des eaux rejetées (millions de m³) 1,53

Émissions dans l'eau :

- 60 % des installations ont déclaré ne pas utiliser de substances prioritaires et 74 % ont déclaré ne pas les avoir en stock.

- sur 48 substances prioritaires, 44% sont déclarées comme non utilisées, 44% sont déclarées comme non stockées

Nombre de sites d'exploitation situés dans des zones de stress hydrique élevé, avec ou sans politique de gestion de l'eau 24/0

Pourcentage des sources de bois utilisées par nos agriculteurs sous contrat pour les combustibles de séchage qui proviennent de sources durables ^ 99,99

Pourcentage d'hectares de tabac pour lesquels des plans de gestion des sols et de l'eau ont été mis en œuvre ^ 81

Pourcentage de cultivateurs de tabac déclarant cultiver d'autres plantes pour l'alimentation ou comme sources de revenus supplémentaires ^ 93,3

Pourcentage d'exploitations agricoles contrôlées en matière de travail des enfants ^ 100

Pourcentage d'exploitations agricoles où des cas de travail des enfants ont été identifiés ^ 0,15

Nombre d'incidents liés au travail des enfants identifiés ^ 359

Pourcentage d'incidents liés au travail des enfants signalés comme résolus à la fin de la période de végétation ^ 100

Pourcentage d'exploitations agricoles ayant fait l'objet d'un suivi des mécanismes de règlement des griefs ^ 100,0

Pourcentage d'exploitations agricoles disposant d'un nombre suffisant d'EPI pour l'utilisation de produits agrochimiques ^ 99,99

% d'exploitations déclarant disposer d'un EPI suffisant pour la récolte du tabac ^ 99,7

H&S - Taux d'incidents avec arrêt de travail (LTIR) 0,17

H&S - Nombre de blessures graves (employés) 12

H&S - Nombre de blessures graves (entrepreneurs) 9

H&S - Nombre de décès (employés) 2

H&S - Nombre d'accidents mortels (sous-traitants) 2
H&S - Nombre de décès de membres du public impliquant des véhicules BAT 3
Pourcentage de femmes occupant des postes de direction 42
% de représentation féminine dans les équipes de direction 33% of key leadership teams with at least a 50% spread of distinct nationalities 100
Écart de rémunération mondial non ajusté entre les hommes et les femmes (% moyen) 14
Cas de non-respect de la réglementation ayant donné lieu à une amende ou à une sanction 3
Cas de non-respect de la réglementation ayant donné lieu à un avertissement réglementaire 0
Nombre d'infractions SoBC établies 123
Nombre de mesures disciplinaires prises à la suite de manquements aux règles SoBC et ayant entraîné le départ de personnes des MTD 79
Nombre d'infractions SoBC établies - relatives au lieu de travail et aux droits de l'homme 69
Pourcentage de matières premières et de fournisseurs de services indirects à haut risque ayant fait l'objet d'au moins un audit indépendant sur le travail au cours d'un cycle de trois ans@.
indépendant au cours d'un cycle de trois ans@ 58,8
BAT Rapport annuel et formulaire 20-F 2023 [Rapport sur la gouvernance États financiers Autres informations](#)

@ESG 2023 Métriques Assurées

KPMG a fourni une assurance indépendante et limitée, conformément à la norme ISAE 3000, sur les « informations sélectionnées » du GSE 2023 énumérées ci-dessous, telles qu'elles figurent dans le présent rapport annuel énumérées ci-dessous, telles qu'elles figurent dans le présent rapport annuel. Le rapport d'assurance limitée indépendante de KPMG figure à la page 120.

1 [Rapport d'assurance limitée indépendante à British American Tobacco p.l.c.](#)

KPMG LLP (« KPMG " ou " nous ») a été engagé par British American Tobacco p.l.c. (« BAT ») pour fournir une assurance limitée sur les informations sélectionnées décrites ci-dessous pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre Conclusion

Sur la base des travaux que nous avons effectués et des éléments probants que nous avons obtenus, rien n'a été porté à notre connaissance qui nous porterait à croire que les informations sélectionnées n'ont pas été correctement préparées, dans tous leurs aspects significatifs. Que les informations sélectionnées n'ont pas été correctement préparées, à tous égards importants, conformément aux critères d'établissement des rapports conformément au Référentiel. Cette conclusion doit être lue dans le contexte du reste de ce rapport, en particulier les limites inhérentes expliquées ci-dessous et les limites de l'information sélectionnée. En particulier les limitations inhérentes expliquées ci-dessous et l'utilisation prévue de ce rapport.

Informations sélectionnées

L'étendue de notre travail comprend uniquement les informations incluses dans le Rapport annuel et de développement durable combiné de BAT pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 aux pages 11 et 115 marquées d'un ♦ et indiquées comme " Assurées », à la page 119. Les informations sélectionnées concernent l'année du 31 décembre 2023, à l'exception des émissions totales de CO₂e du champ d'application 3, qui concernent l'exercice clos le 31 décembre 2022. Nous n'avons pas effectué de travaux et n'exprimons pas de conclusion sur les autres informations pouvant être incluses dans le rapport, ou affichées sur le site web de BAT pour l'année en cours ou pour les années précédentes, sauf indication contraire.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation que nous avons utilisés pour former nos jugements sont les lignes directrices de British American Tobacco pour l'élaboration des rapports 2023, telles qu'elles sont présentées sur le site www.bat.com/esgreport. (« le Référentiel »). Les Informations sélectionnées doivent être lues conjointement avec le Référentiel.

Limites inhérentes

La nature de l'information non financière, l'absence d'un corpus significatif de pratiques établies sur lequel s'appuyer, ainsi que les méthodes et la précision utilisées pour déterminer l'information non financière, permettent des techniques d'évaluation et de mesure différentes, mais acceptables, et peuvent donner lieu à des mesures matériellement différentes, ce qui affecte la comparabilité entre les entités et dans le temps. Le Référentiel a été élaboré pour aider BAT à communiquer les informations ESG qu'il a sélectionnées en tant qu'indicateurs clés de performance pour mesurer le succès de sa stratégie de développement durable. Par conséquent, les informations sélectionnées peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

Responsabilités des dirigeants

Le conseil d'administration de BAT est responsable de :

- de la conception, de la mise en œuvre et du maintien des contrôles internes relatifs à l'établissement et à la présentation des informations sélectionnées qui sont exemptes de toute ambiguïté.
- la préparation et la présentation des informations sélectionnées exemptes d'inexactitudes significatives, qu'elles soient dues à la fraude ou à l'erreur d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur ;
- La sélection et/ou l'élaboration de critères de reporting objectifs ;
- l'évaluation et la présentation des informations sélectionnées conformément aux critères de présentation conformément au Référentiel ; et
- Le contenu et les déclarations du Rapport et du Référentiel.

Nos responsabilités

Notre responsabilité est de planifier et de réaliser nos travaux afin d'obtenir une assurance limitée

sur le fait que les informations sélectionnées ont été correctement préparées, à tous égards importants, conformément aux critères d'établissement des rapports et de faire rapport à ce sujet, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel, et de faire rapport au BAT sous la forme d'une conclusion indépendante d'assurance limitée fondée sur les informations sélectionnées. BAT sous la forme d'une conclusion indépendante d'assurance limitée basée sur le travail effectué et les preuves obtenues.

Normes d'assurance appliquées

Nous avons mené notre travail conformément à la Norme Internationale sur les Missions d'Assurance (Royaume-Uni) 3000 - « Missions d'Assurance autres que les audits ou les revues d'informations financières historiques » (« ISAE (Royaume-Uni) 3000 ») émise par le Conseil de Reporting Financier et, en ce qui concerne les informations sur les émissions de gaz à effet de serre incluses dans les Informations Sélectionnées, conformément à la Norme Internationale sur les Missions d'Assurance 3410 - « Missions d'Assurance sur les Déclarations de Gaz à Effet de Serre » (« ISAE 3410 »), émise par le Conseil des Normes Internationales de Révision et d'Assurance. Ces normes exigent que nous obtenions des preuves suffisantes et appropriées sur lesquelles fonder notre conclusion.

Indépendance, normes professionnelles et la gestion de la qualité

Nous nous conformons au Code de Déontologie de l'Institute of Chartered Accountants in England and Wales ("ICAEW"), qui inclut l'indépendance, ainsi que d'autres exigences fondées sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence raisonnable, de confidentialité et de comportement professionnel, qui sont au moins aussi exigeants que les dispositions applicables du Code de Déontologie de l'IESBA. Le cabinet applique la Norme Internationale sur la Gestion de la Qualité 1 (Royaume-Uni) - Gestion de la Qualité pour les Cabinets qui Effectuent des Audits ou des Revues des Etats Financiers, ou d'Autres Missions d'Assurance ou de Services Associés, qui exige que le cabinet conçoive, mette en œuvre et exploite un système de gestion de la qualité comprenant des politiques concernant le respect des exigences éthiques, des normes professionnelles et des exigences légales et réglementaires applicables.

Résumé des travaux effectués

Une mission d'assurance limitée implique la planification et l'exécution de procédures visant à obtenir des preuves suffisantes et appropriées pour obtenir un niveau d'assurance significatif sur les Informations Sélectionnées en tant que base de notre conclusion d'assurance limitée. La planification de la mission implique d'évaluer si les Critères de Rapport sont adaptés aux besoins de notre mission d'assurance limitée. Les procédures sélectionnées dépendent de notre jugement, de notre compréhension des Informations Sélectionnées et d'autres circonstances liées à la mission, ainsi que de notre prise en compte des domaines où des erreurs importantes sont susceptibles de se produire.

Les procédures réalisées comprenaient :

- La réalisation d'entretiens avec la direction de BAT pour obtenir une compréhension des processus clés, des systèmes et des contrôles en place pour la préparation des Informations Sélectionnées ;
- L'exécution de procédures d'évaluation des risques sur les Informations Sélectionnées agrégées, y compris une comparaison avec les montants de la période précédente en tenant compte des changements de volume d'activité et du portefeuille d'activités ;
- Des tests substantiels limités sélectionnés, y compris la concordance d'une sélection des Informations Sélectionnées avec les informations de support correspondantes ;
- La prise en compte de l'adéquation des calculs des facteurs de conversion du carbone et d'autres calculs de facteurs de conversion unitaires utilisés en se référant à des facteurs de conversion largement reconnus et établis ;
- La reprise d'une sélection des calculs des facteurs de conversion du carbone et d'autres calculs de facteurs de conversion unitaires et
- La lecture de la narration accompagnant les Informations Sélectionnées dans le Rapport en ce qui concerne les Critères de Rapport, et pour vérifier leur cohérence avec nos conclusions. Le travail effectué dans le cadre d'une mission d'assurance limitée varie en nature et en timing par rapport à une mission d'assurance raisonnable, et est moins étendu. Par conséquent, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est sensiblement inférieur à l'assurance qui aurait été obtenue si une mission d'assurance raisonnable avait été réalisée. Pour les Informations Sélectionnées marquées d'un symbole ^ à la page 119, nos procédures n'ont pas inclus de visites physiques aux exploitations agricoles qui ont fourni les données sources pour les Informations Sélectionnées sur les Données des Feuilles et les Droits de l'Homme, ni la vérification de l'exactitude des volumes de vente dans le système informatique d'approvisionnement de BAT, qui ont été utilisés pour calculer les émissions de CO₂e du Scope 3 (en milliers de tonnes), y compris les émissions de CO₂e de la chaîne d'approvisionnement du Scope 3 (en milliers de tonnes) provenant des biens et services achetés. De plus, nos procédures n'ont pas inclus de visites physiques aux sites opérationnels qui ont fourni les données sources pour les Informations Sélectionnées sur les Émissions vers l'Eau.

Utilisation prévue du rapport

Notre rapport a été préparé pour BAT uniquement conformément aux termes de notre mission. Nous avons consenti à la publication de notre rapport sur le site Web de BAT dans le but de montrer que BAT a obtenu un rapport d'assurance indépendant concernant les Informations Sélectionnées. Notre rapport a été conçu pour répondre aux exigences convenues de BAT déterminées par les besoins de BAT à ce moment-là. Notre rapport ne doit donc pas être considéré comme approprié pour être utilisé ou invoqué par toute partie souhaitant acquérir des droits contre nous autre que BAT à quelque fin ou dans quelque contexte que ce soit. Toute partie autre que BAT qui obtient accès à notre rapport ou à une copie et choisit de s'appuyer sur notre rapport (ou sur une partie de celui-ci) le fait à ses propres risques. Dans toute la mesure permise par la loi, KPMG LLP n'acceptera aucune responsabilité concernant notre rapport à l'égard de toute autre partie.

George Richards

pour le compte de KPMG LLP
Experts-Comptables
15 Canada Square
Londres E14 5GL
7 février 2024

La maintenance et l'intégrité du site Web de BAT sont de la responsabilité des directeurs de BAT ; le travail réalisé par nous ne concerne pas ces aspects et, en conséquence, nous n'acceptons aucune responsabilité pour d'éventuels changements.

Critères ou rapport présentés sur le site Web de BAT depuis la date de notre rapport.

BAT Rapport annuel et formulaire 20-F 2023

Rapport sur la gouvernance États financiers Autres informations

Avenir Durable

2

ANNEXE E - DÉCLARATIONS DE RETRAITE POUR LES INSTRUMENTS D'ASSURANCE DES SOURCES D'ÉNERGIE (I-RECS) ET LES CRÉDITS CARBONES

Image 1

Transaction Confirmation



Date: 12-30-2022

M-RETS Organization: Innergex Cartier Energie SEC

Retiring 478 active RECs

Account	ID	Project	Fuel Type	Vintage	Location	Quantity	Serial Number
Default	50C2E3D2-A82D	Gros Morne Facility	Wind	2022-09-01	QC	478	2826-QC-09-2022-53FADE41-56697-57174

Retirement reason:

Beneficial Ownership - For Beneficial Owner 'Individual'

Retirement reason details:

Notes: REC 2022

to this retirement account

Imperial Tobacco Company Limited

M-RETS hereby declares this transaction confirmation shall serve as proof that the above transaction was completed on the date listed.

Image 2

Transaction Confirmation



Date: 05-31-2023

M-RETS Organization: Innergex Cartier Energie SEC

Retiring 1151 active RECs

Account	ID	Project	Fuel Type	Vintage	Location	Quantity	Serial Number
Default	50C2E3D2-A82D	Gros Morne Facility	Wind	2023-04-01	QC	1151	2826-QC-04-2023-DEE6A580-53343-54493

Transaction Notes:

REC 2023

Retirement reason:

Beneficial Ownership - For Beneficial Owner 'Individual'

Retirement reason details:

to this retirement account

Imperial Tobacco Company Limited

M-RETS hereby declares this transaction confirmation shall serve as proof that the above transaction was completed on the date listed.

Image 3

Transaction Confirmation



Date: 07-25-2023

M-RETS Organization: Innergex Cartier Energie SEC

Retiring 1036 active RECs

Account	ID	Project	Fuel Type	Vintage	Location	Quantity	Serial Number
Default	50C2E3D2-A82D	Gros Morne Facility	Wind	2023-05-01	QC	1036	2826-QC-05-2023-390896E2-34222-35257

Transaction Notes:

REC 2023

Retirement reason:

Beneficial Ownership - For Beneficial Owner 'Individual'

Retirement reason details:

to this retirement account

Imperial Tobacco Company Limited

M-RETS hereby declares this transaction confirmation shall serve as proof that the above transaction was completed on the date listed.

Image 4

Transaction Confirmation



Date: 12-19-2023

M-RETS Organization: Innergex Cartier Energie SEC

Retiring 1904 active RECs

Account	ID	Project	Fuel Type	Vintage	Location	Quantity	Serial Number
Default	50C2E3D2-A82D	Gros Morne Facility	Wind	2023-09-01	QC	1904	2826-QC-09-2023-895BAC6F-69678-71581

Transaction Notes:

REC 2023

Retirement reason:

Beneficial Ownership - For Beneficial Owner 'Individual'


Retirement reason details:

to this retirement account

Imperial Tobacco Company Limited


M-RETS hereby declares this transaction confirmation shall serve as proof that the above transaction was completed on the date listed.

Pour les émissions de 2022 (contexte historique)


 <p>Verified Carbon Standard</p>
<h2>Certificate of Verified Carbon Unit (VCU) Retirement</h2>
<p>Verra, in its capacity as administrator of the Verra Registry, does hereby certify that on 05 Jan 2023, 2,700 Verified Carbon Units (VCUs) were retired on behalf of:</p>
<p>Imperial Tobacco Canada Limited</p>
<p>Project Name Monet Forest Conservation Project</p>
<p>VCU Serial Number 11556-339471098-339473797-VCS-VCU-466-VER-CA-14-2322-01052016-30042021-0</p>
<p>Additional Certifications</p>
<p>Powered by  APX</p>

Pour 2023:



<h3>Certificate of Verified Carbon Unit (VCU) Retirement</h3>
<p>Verra, in its capacity as administrator of the Verra Registry, does hereby certify that on 16 Feb 2023, 2,300 Verified Carbon Units (VCUs) were retired on behalf of:</p>
<p>Imperial Tobacco Canada Limited</p>
<p>Project Name Monet Forest Conservation Project</p>
<p>VCU Serial Number 11556-339473798-339476097-VCS-VCU-466-VER-CA-14-2322-01052016-30042021-0</p>
<p>Additional Certifications</p>
<p>Powered by  APX</p>



Certificate of Verified Carbon Unit (VCU) Retirement

Verra, in its capacity as administrator of the Verra Registry, does hereby certify that on 19 Feb 2024, 1,800 Verified Carbon Units (VCUs) were retired on behalf of:

British American Tobacco Group - Imperial Tobacco Canada Limited

Project Name

Chudu Afforestation Project

VCU Serial Number

9894-156796159-156797958-VCS-VCU-1310-VER-CN-14-2087-01012019-31122019-1

Additional Certifications

CCB-No Distinction

Powered by  APX

ANNEXE F - Déclaration de la direction de BAT pour plus de détails sur
les installations certifiées



Independent Limited Assurance Declaration

BAT - Imperial Tobacco Canada Limited

Verification Period: February 09th 2024 to April 15th 2024

Process Code for PAS 2060:2014 Certification Process: IT-23-2024

Verification Team: Claudio Silva (Lead Auditor) and Roberta Bertoni (Reviewer) – Instituto Totum

BAT – Imperial Tobacco Canada Limite, contracted Instituto Totum to conduct a limited assurance assessment regarding the Carbon Neutrality Declaration (“Qualifying Explanatory Statement” document) for the Unit – Canada, for the period from *December 1st 2022 to November 30th 2023*.

Conclusion: Based on the procedures Instituto Totum has performed and the evidence obtained, nothing has come to verification team attention that causes it to believe that the Carbon Neutrality Declaration (“Qualifying Explanatory Statement”, dated 16th February 2024) is not fairly stated and has not been prepared, in all material respects, in accordance with the Reference Standard. This conclusion relates only to the referenced Carbon Neutrality Declaration (“Qualifying Explanatory Statement”), and should be read in the context of this Independent Limited Assurance Report, particularly with regard to the details listed below.

Scope of Limited Assurance Work

The scope and limits of this work are restricted to the verification of the Carbon Neutrality Declaration referenced in this Report, in accordance with Standard PAS 2060:2014 - “Specification for the demonstration of carbon neutrality” (reference standard). The object for which compliance to the reference standard is claimed is the Canada Unit, which belongs to British American Tobacco, Instituto Totum did not carry out any activity and did not express any conclusions that could be published outside the defined scope, for the period of compliance with the established reference standard. Annex to this Independent Limited Assurance Declaration is the checklist PAS 2060:2014 extracted from Totum Indicators Verification System – STVI.

Factual Basis of Conclusion

Instituto Totum planned and executed a limited assurance verification work, with the objective of minimizing the risks of not detecting material errors in relation to the reference standard, including, but not limited to:

- Allocation of qualified verification team with respect to the scope of work and reference standard;
- Conducting interviews with key personnel of the organization to obtain knowledge about the applied processes, systems and controls;
- Verification of data, information and documented records of the organization itself, preferably audited by an independent third party;
- Verification of documents from sources outside the company, traced back to their origin through consultation with public or private sources;
- Critical analysis of the evidence verified within the context of compliance with the reference standard;
- List of requested clarifications, observations and corrective actions that are attached to this statement.

Inherent Limitations

The verification process was based on sampling of existing data and information, not including the generation of additional data to those that were already available. The assurance of Instituto Totum is made on the premise that the data and information were provided by the client organization in good faith. There are inherent limitations to the limited verification process. The detection of contingencies, liabilities and data consolidation errors, when they exist, are subject to limitations imposed by their evidence and materiality, always subject to sampling. The process of generating information contained in the greenhouse gas inventory of the client organization was not part of the scope of this verification, and the Audit Report issued by a third party (other than the Instituto Totum) was considered as sufficient evidence of the reliability of greenhouse gas inventory data at a reasonable level. The list of observations and notes made in the verification process is not intended to be the complete list of discrepancies in relation to the reference standard in the audited scope. Eventual items considered “compliant” due to the sampling are not necessarily exempt from real or potential problems.

Independence

Instituto Totum has internal policies and guidelines to ensure that the certifier itself, its verification team and internal team are independent in relation to the client's activities. Instituto Totum does not have other contracts with the client that may signify a conflict of interest.

Instituto Totum is accredited by the General Accreditation Coordination of INMETRO Brazil (CGCRE) by the ABNT NBR ISO 14.065:2012 Standard.

The work performed on a verification with a limited confidence level varies in nature, timing and is less extensive and in-depth than work performed on a verification with a reasonable level of confidence. Instituto Totum planned and executed the work to obtain evidence considered sufficient to support his opinion, and the risk linked to this conclusion is reduced, but not reduced to the point of being very low. The report attests only to what was found within the analyzed sample. Instituto Totum expressly disclaims any responsibility for any decision by any person or organization based on this Independent Limited Assurance Report.